

**COMMUNE DE MAXENT**

Ille-et-Vilaine  
-----

**EXTRAIT  
DU REGISTRE DES DELIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**  
-----

**Nombre de conseillers**

**En exercice : 15**

**Présents : 15**

**L'an deux mil quatorze, le 9 avril, le Conseil Municipal de la Commune de MAXENT dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Henri Doranlo, Maire.**

**Date de convocation du Conseil Municipal : 3 avril 2014**

**Présents :** Thierry ALBERT, Régis BERTHAULT, Michel CHASLES, Isabelle COUQUIAUD, Gaëlle DANIELOU, Laëtitia DESBOIS, Henri DORANLO, Maryvonne GARNIER, Annie HERVE, Audrey HIROU-ROBERT, Olivier JEHANNE, Noëlle JULIEN, Thomas LE BRAS, Didier RIDARD, Patrice VINOUBE.

Monsieur Thierry ALBERT a été élu secrétaire de séance.

**2014/026**

**DELEGATIONS AUX ADJOINTS – CONSEILLER MUNICIPAL DELEGUE**

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal des délégations suivantes :

- Henri DORANLO, maire : Finances, Agenda 21, Plan Local d'Urbanisme, Personnel Communal, Culture et communication.
- Olivier JEHANNE, 1<sup>er</sup> adjoint : Voirie rurale et aménagement rural, Environnement, Etude de projets sur les travaux neufs.
- Isabelle COUQUIAUD, 2<sup>ème</sup> adjoint : Petite enfance, Affaires sociales, Vie scolaire et périscolaire.
- Thierry ALBERT, 3<sup>ème</sup> adjoint : Certificat d'urbanisme, Voirie urbaine, Permis de construire, Demande de travaux, Vie associative.
- Michel CHASLES, conseiller municipal délégué : Bâtiments communaux et sécurité, Cérémonies et fêtes.

**2014/027**

**INDEMNITÉ DES ÉLUS**

Le président donne lecture au conseil municipal des dispositions relatives au calcul des indemnités de fonctions des maires et des adjoints et l'invite à délibérer.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal par 12 voix Pour et 3 Abstentions, fixe les indemnités du maire, des adjoints et du conseiller municipal délégué comme suit :

- Monsieur Henri Doranlo, maire, percevra 43 % de l'indice 1015, soit mensuellement 1 634,63 € brut,
- chacun des adjoints, à savoir monsieur Olivier Jehanne, madame Isabelle Couquiaud, monsieur Thierry Abert, percevra 12,38 % de l'indice 1015, soit mensuellement 470,44 € brut,
- le conseiller municipal délégué, monsieur Michel Chasles, percevra 12,38 % de l'indice 1015, soit mensuellement 470,44 € brut,

L'article L 2123-24 précise : « **les indemnités votées par les conseils municipaux pour l'exercice effectif des fonctions d'adjoint au maire sont au maximum à 40 % de l'indemnité maximale du maire de la commune. L'indemnité versée à un adjoint peut dépasser le maximum prévu à l'alinéa précédent, à condition que le montant total des indemnités maximales susceptibles d'être allouées au maire et aux adjoints ne soit pas dépassé** ».

- les indemnités du maire et des adjoints seront versées à compter de la date de l'élection de la municipalité, soit le 29 mars 2014,

- l'indemnité du conseiller municipal délégué sera versée à compter de la date de l'arrêté de délégation.
- les indemnités de fonction des élus sont payées mensuellement.

**2014/028**

**ÉLECTION DES DÉLÉGUÉS AU SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR LA GESTION DE LA PISCINE DE GUER**

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil Municipal qu'il y a lieu de voter à bulletin secret pour l'élection au sein du Conseil Municipal de deux délégués titulaires et de deux délégués suppléants au Syndicat Intercommunal pour la Gestion de la Piscine de Guer.

Sont candidats :

- . délégués titulaires : Annie Hervé, Gaëlle Danielou.
- . délégués suppléants : Henri Doranlo, Thomas Le Bras

Chaque conseiller municipal a remis fermé au Président son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

*Élection des titulaires :*

Le dépouillement a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 15

Suffrages exprimés : 15

Majorité absolue : 8

Ont obtenu : Annie Hervé 15 voix ; Gaëlle Danielou 15 voix.

Mesdames Annie HERVE et Gaëlle DANIELOU, ayant obtenu la majorité absolue ont été proclamées déléguées titulaires au Syndicat Intercommunal pour la Gestion de la Piscine de Guer.

*Élection des suppléants :*

Le dépouillement a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 15 voix

Suffrages exprimés : 15 voix

Majorité absolue : 8 voix

Ont obtenu : Henri Doranlo 15 voix ; Thomas Le Bras 14 voix.

Messieurs Henri DORANLO et Thomas LE BRAS, ayant obtenu la majorité absolue ont été proclamés délégués suppléants au Syndicat Intercommunal pour la Gestion de la Piscine de Guer.

**2014/029**

**ÉLECTION DES DÉLÉGUÉS AU SYNDICAT DES EAUX DE LA FORÊT DE PAIMPONT**

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil Municipal qu'il y a lieu de voter à bulletin secret pour l'élection au sein du Conseil Municipal de deux délégués au Syndicat des Eaux de la Forêt de Paimpont.

Sont candidats : Olivier Jéhanne, Henri Doranlo.

Chaque conseiller municipal a remis fermé au Président son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Le dépouillement a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 15

Suffrages exprimés : 15

Majorité absolue : 8

Ont obtenu : Olivier Jéhanne 15 voix, Henri Doranlo 13 voix.

Messieurs Olivier JEHANNE et Henri DORANLO, ayant obtenu la majorité absolue ont été proclamés délégués au Syndicat des Eaux de la Forêt de Paimpont.

### **2014/030**

### **ÉLECTION DU DÉLÉGUÉ TITULAIRE ET DU DÉLÉGUÉ SUPPLÉANT À L'ASSOCIATION DU BASSIN VERSANT AFF/OUEST ET AFF/EST**

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil Municipal qu'il y a lieu de voter à bulletin secret pour l'élection au sein du Conseil Municipal de d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant à l'association du Bassin Versant Aff/Ouest et Aff/Est.

Sont candidats :

- . délégué titulaire : Olivier Jéhanne
- . délégué suppléant : Annie Hervé, Audrey Hirou-Robert

Chaque conseiller municipal a remis fermé au Président son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

#### *Élection du titulaire :*

Le dépouillement a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 15

Suffrages exprimés : 15

Majorité absolue : 8

Ont obtenu : Olivier Jéhanne 14 voix, Annie Hervé 1 voix.

#### *Élection du suppléant :*

Le dépouillement a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 15

Suffrages exprimés : 15

Majorité absolue : 8

Ont obtenu : Annie Hervé 1 voix, Audrey Hirou-Robert 14 voix.

Monsieur Olivier JEHANNE, ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé délégué titulaire et madame Audrey HIROU-ROBERT ayant obtenu la majorité absolue a été proclamée déléguée suppléante à l'association du bassin versant Aff/Ouest et Aff/Est.

### **2014/031**

### **COMMISSION D'APPEL D'OFFRES**

Monsieur le Maire présente au conseil municipal qu'il y a lieu de voter à bulletin secret pour la composition de la commission d'appel d'offres.

Les commissions d'appel d'offres sont constituées : « par le maire ou son représentant, et par 3 membres du conseil municipal élus par le conseil à la représentation proportionnelle au plus fort reste ; le receveur municipal assiste, il peut formuler des avis ».

Il est en outre prévu qu'il doit être procédé, « selon les mêmes modalités, à l'élection de suppléants, en nombre égal à celui des membres titulaires ». Ces nominations doivent être effectués à scrutin secret.

Président, Monsieur Henri DORANLO, maire ou Monsieur Thierry ALBERT, son représentant.

Pour l'élection des titulaires, sont candidats : Olivier JEHANNE, Michel CHASLES, Patrice VINOUEZE.

Pour l'élection des suppléants, sont candidats : Didier RIDARD, Régis BERTHAULT, Thomas LE BRAS.

Chaque conseiller municipal a remis fermé au président son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Le dépouillement a donné les résultats ci-après :  
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 15  
Suffrages exprimés : 15  
Majorité absolue : 8

Ont obtenu :

. titulaires : Olivier JEHANNE 13 voix, Michel CHASLES 15 voix, Patrice VINOUBE 14 voix, Didier RIDARD 1 voix, Thierry ALBERT 1 voix.

. suppléants : Didier RIDARD 14 voix, Régis BERTHAULT 15 voix, Thomas LE BRAS 14 voix, Annie HERVE 1 voix, Patrice VINOUBE 1 voix.

Messieurs JEHANNE, CHASLES et VINOUBE ayant obtenu la majorité absolue sont désignés comme titulaires.

Messieurs RIDARD, BERTHAULT et LE BRAS ayant obtenu la majorité absolue sont désignés comme suppléants.

### **2014/032**

#### **CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE – FIXATION DU NOMBRE DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL**

Le conseil municipal doit fixer par délibération, le nombre des membres du conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale, dans la limite d'un nombre maximum de huit membres élus et huit membres nommés.

Monsieur le Maire propose le nombre de 6 membres du conseil municipal au conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale ; 6 membres d'associations familiales, retraités, ... seront nommés par le Maire.

A l'unanimité, le conseil municipal accepte la proposition de monsieur le Maire, à savoir de fixer à 6 le nombre des membres du conseil municipal au conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale.

### **2014/033**

#### **ÉLECTION DES DÉLÉGUÉS DU CONSEIL MUNICIPAL AU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal qu'il y a lieu de voter à bulletin secret pour les élections des délégués au conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale, six membres élus par le conseil municipal en son sein, le maire étant membre de droit.

Sont candidats : Régis BERTHAULT, Maryvonne GARNIER, Isabelle COUQUIAUD, Noëlle JULIEN, Annie HERVE, Audrey HIROU-ROBERT.

Chaque conseiller municipal a remis fermé au Président son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Le dépouillement a donné les résultats ci-après :  
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 15  
Suffrages exprimés : 15  
Majorité absolue : 8

Ont obtenu :

Régis BERTHAULT 15 voix, Maryvonne GARNIER 15 voix, Isabelle COUQUIAUD 15 voix, Noëlle JULIEN 15 voix, Annie HERVE 15 voix, Audrey HIROU-ROBERT 15 voix.

Monsieur Régis BERTHAULT et mesdames GARNIER, COUQUIAUD, JULIEN, HERVE, HIROU-ROBERT ayant obtenu la majorité absolue ont été proclamés membres du conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale.

2014/034

**DÉSIGNATIONS DES DÉLÉGUÉS AUX INSTANCES LOCALES ET DÉPARTEMENTALES**

Sur proposition de monsieur le Maire, le conseil municipal décide à l'unanimité que ces désignations se fassent par vote à main levée.

- **Délégué au Comité des œuvres sociales :**

- délégué commune : 1

Candidat(s) : Henri DORANLO

Votants : 15

Suffrages Exprimés : 15

Abstentions : 3

Pour : 12

Contre : 0

Est désigné délégué communal au Comité des Œuvres Sociales, Monsieur Henri DORANLO.

- **Délégué à la Défense (Office Nationale des Anciens Combattants) :**

- 1 délégué

Candidat(s) : Henri DORANLO

Votants : 15

Suffrages Exprimés : 15

Abstentions : 3

Pour : 12

Contre : 0

Est désigné délégué communal à la Défense, Monsieur Henri DORANLO.

- **Délégués à l'EHPAD « Résidence Le Grand Champ » :**

- 2 délégués
  - . Maire ou son représentant
  - . Adjoint(e) aux affaires sociales ou son représentant

Candidats : Henri DORANLO,

Isabelle COUQUIAUD ou Régis BERTHAULT

Votants : 15

Suffrages Exprimés : 12

Abstentions : 3

Pour : 12

Contre : 0

Sont désignés délégués à l'EHPAD, Monsieur Henri DORANLO, maire et Madame Isabelle COUQUIAUD, adjointe aux affaires sociales ou son représentant Monsieur Régis BERTHAULT.

- **Délégués auprès de l'école publique « les Gallo Peints » :**

- 2 délégués
  - . Maire ou son représentant
  - . Adjointe aux affaires scolaires

Candidat(s) : Henri DORANLO, Isabelle COUQUIAUD

Votants : 15

Suffrages Exprimés : 15  
Abstentions : 0  
Contre : 0  
Pour : 15

Sont élus délégués auprès de l'école Publique « Les Gallo Peints », Monsieur Henri DORANLO, maire et Madame Isabelle COUQUIAUD, adjointe aux affaires scolaires.

- **Délégué auprès de l'école privée Saint-Joseph :**

➤ 1 délégué

Candidat(s) : Isabelle COUQUIAUD  
Votants : 15  
Suffrages Exprimés : 15  
Abstentions : 0  
Pour : 15  
Contre : 0

Est désignée déléguée auprès de l'école privée Saint Joseph, Madame Isabelle COUQUIAUD.

- **Elu référent à la sécurité routière :**

➤ 1 délégué

Candidat(s) : Thierry ALBERT  
Votants : 15  
Suffrages Exprimés : 15  
Abstentions : 0  
Pour : 15  
Contre : 0

Est élu référent à la sécurité routière, Monsieur Thierry ALBERT.

- **Elu référent au Syndicat Départemental d'Energie**

. 1 délégué

Candidat(s) : Thierry ALBERT  
Votants : 15  
Suffrages Exprimés : 15  
Abstentions : 0  
Pour : 15  
Contre : 0

Est élu référent au Syndicat Départemental d'Energie, Monsieur Thierry ALBERT.

- **Désignation d'un élu référent à l'A.D.S.C.R.P.**

. 1 délégué

Candidat(s) : Isabelle COUQUIAUD  
Votants : 15  
Suffrages Exprimés : 15  
Abstentions : 0  
Pour : 15  
Contre : 0

Est élue référent à l'A.D.S.C.R.P, Madame Isabelle COUQUIAUD.

- **Elu référent au Syndicat Mixte Production du Bassin Rennais (S.M.P.B.R.)**

. 1 délégué

Candidat(s) : Olivier JEHANNE

Votants : 15

Suffrages Exprimés : 15

Abstentions : 0

Pour : 15

Contre : 0

Est élu référent au Syndicat Mixte Production du Bassin Rennais (S.M.P.B.R.), Monsieur Olivier JEHANNE.

**2014/035**

**COMMISSIONS MUNICIPALES**

Monsieur le Maire propose la mise en place de commissions communales permanentes. Le maire étant président de droit de chaque commission.

***Finances*** : Olivier JEHANNE, Isabelle COUQUIAUD, Thierry ALBERT, Michel CHASLES, Régis BERTHAULT, Didier RIDARD, Patrice VINOUEZE.

***Urbanisme – Travaux bâtiments*** : Thierry ALBERT, Régis BERTHAULT, Michel CHASLES, Didier RIDARD, Maryvonne GARNIER, Noëlle JULIEN, Thomas LE BRAS.

***Affaires scolaires, sociales*** : Isabelle COUQUIAUD, Régis BERTHAULT, Noëlle JULIEN, Annie HERVE, Maryvonne GARNIER, Gaëlle DANIELOU, Audrey HIROU-ROBERT.

**2014/036**

**INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES**

Monsieur Doranlo informe les membres du conseil municipal d'un courrier transmis au président de l'association « Etangs d'Art », qui avait sollicité la commune pour l'utilisation du plan d'eau communal. Il fait savoir qu'un avis défavorable a été donné pour différentes raisons, notamment : risque sanitaire, envasement de l'étang, ...

L'ordre du jour étant épuisé. Monsieur le Maire clôt la séance.